



Metz, le 21 septembre 2021

COMMUNIQUE

Désinfox - Prix du stationnement à Metz : + 30 % en 1 an ?

Le chiffre est impressionnant. Selon La Semaine, le prix du stationnement longue durée à Metz a augmenté de près de 30 % en un an. Une flambée des prix accuse l'hebdomadaire dans sa Newsletter du 20 septembre qui est allé puiser cette information dans une étude annuelle publiée par YESPARK !

La source de La Semaine, la société Yespark citée dans l'article, est **une plateforme qui recense les places de parkings vacantes situées sous les résidences PRIVEES** pour permettre aux internautes de se garer facilement. Il ne s'agit pas d'un observateur indépendant du stationnement.

Les chiffres et les pourcentages d'augmentation cités dans l'article concernent uniquement les places des parkings privés et ne tiennent pas compte des tarifs des parkings publics. L'article va jusqu'à illustrer ces informations en utilisant une photo d'un parking public.

Or, depuis presque 2 ans, selon que l'on se gare en voirie ou dans un parking, **les tarifs publics dans l'Eurométropole de Metz sont restés inchangés et ont même diminué**, comme par exemple, le prix du stationnement sur voirie à Metz :

- En zone A, la première heure de stationnement précédemment facturée 1,8 € est devenue gratuite. Alors qu'une heure trente de stationnement y était facturée 30 euros, cette durée est désormais facturée 3 € soit dix fois moins cher
- En zone B, alors que 2h20 de stationnement y était facturées 30 euros, cette durée est désormais facturée 6 €

À noter également que l'Eurométropole de Metz propose un **stationnement gratuit** :

- Aux abonnés et usagers du réseau Le Met, sur ses parkings relais situés à Rochembeau, Woippy et à la FIM (METTIS)
- Aux usagers se stationnant sur les parkings de rabattement situés avenue Henry 2 (Liane 5), rue du Faubourg (Liane 5), St Privat la Montagne (Proxis 107)

Ces constats sur l'offre de stationnement soulignent la pénurie de parkings privés. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande est la conséquence d'une politique municipale qui, pendant 12 ans, n'a pas exigé des promoteurs la réalisation d'un nombre de places de stationnement suffisant pour répondre aux besoins des constructions nouvelles.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz

www.twitter.com/EurometropoleMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse
T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu

EUROMÉTROPOLE DE METZ

MAISON DE LA MÉTROPOLE | 1 place du Parlement de Metz | CS 30353 | 57011 Metz Cedex 1

T. 03 87 20 10 00 | F. 03 57 88 32 68 | eurometropolemetz.eu |    

